Rapport Financier 2021

Comme les années précédentes, les comptes restent divisés en trois parties indépendantes :
- Fonctionnement
- Adoption
- Aide sur Place

Au total, l'association a encaissé en valeur nette **107 597 euros** soit moins qu'en 2020 **(128 057 euros)** et beaucoup moins que l'année 2019 (**198 998 euros**). Cette diminution provient des recettes encaissées des adoptants qui sont négatives en 2021, puisque nous avons remboursé plusieurs familles. La répartition de ces sommes en recettes et en dépenses s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement : Recettes 20 216 euros, Résultat 7 246 euros

- En premier lieu, viennent les recettes des manifestations organisées par l'association : ventes d'artisanat autour de Beaugency et à Montlouis organisées par les familles Pasnon et Thouvenin. Également une vente de vins de Chinon. Du coup ces activités nous ont laissé un excédent de **2 545 euros**.
- Nos produits de change et financiers couvrent cette année nos charges financières nous laissant un léger excédent alors que nous étions fortement déficitaires en 2020. La baisse du dollar sur 2022 risque d'inverser cette tendance.
- Les cotisations ont représenté **3 537 euros** au lieu de **4 133** en 2020 et **6 000** en 2019.
- Enfin, les dons en nature effectués essentiellement par des membres actifs qui ne se font pas rembourser leurs frais ont représenté **2 520 euros,** en forte diminution en l'absence de voyage en Haïti.
- En dépenses, les autres frais généraux de l'association, soit **5782 euros** sont composés essentiellement des salaires pris par moitié sur ce poste et des frais d'envois et de secrétariat.

C'est ainsi que le résultat de fonctionnement apparait excédentaire de **7 246 euros** en légère augmentation.

Adoptions : Recettes de - 3 942 euros, Résultat excédentaire de 2 424 euros

Les recettes sont négatives cette année car nous avons procédé à de nombreux remboursements de familles (5). Deux enfants sont arrivés le 3 mai 2021 et nous craignons, compte tenu de ce qui se passe en Haïti, que ce soient les derniers. Bienvenue à eux. Les charges sont essentiellement celles reversées à l'IBESR et aux Maisons d'Enfants, pour les frais juridiques en Haïti, le voyage, les rencontres entre organismes ou avec notre tutelle et les frais de secrétariat. Compte tenu du contexte, nous avons déjà remboursé 5 autres familles en 2022 et nous comprendrions tout à fait que certains d'entre vous nous fassent également cette demande. Elle ne nous mettra pas en difficulté grâce à notre travail de fourmi réalisé depuis la création de l'association qui nous permet aujourd'hui d'avoir la trésorerie nécessaire.

Aide humanitaire : Recettes 91 323 euros contre 86 247 en 2020 et 91 171 en 2019

C'est la bonne nouvelle de l'année avec le « rattrapage » de 2019.
Les parrainages d'enfants et de jeunes sont de nouveau légèrement en baisse et nous avons mis fin à certains parrainages de jeunes qui ne nous donnaient que peu de nouvelles. Nous privilégions toujours les parrainages en direction des actions collectives comme les cantines scolaires (Bon Berger et le CIM) ou le paiement des

salaires de professeurs (Bon Berger, Sapaterre, Mapou Blaise) ou encore le soutien des actions des Sœurs Dominicaines au Centre Pédiatrique au Collège Saint Charles.

Agir pour l'Enfant ne réalise pas d'excédent sur la partie Aide Humanitaire, les sommes non dépensées à la fin d'une année sont intégralement reportées sur l'année suivante. C'est le cas pour 2021.

Au total, ce sont **83 157 euros** qui ont été dépensés pour l'aide en 2021 répartis sur **41 598** euros d'aide individuelle aux jeunes et **41 558** euros vers les structures.

Le compte de résultat de l'exercice 2020 affiche donc un excédent ordinaire de 9 670 euros

Ce résultat permet de conforter au Passif les fonds propres de l'association qui apparaissent ainsi à hauteur de **170 000 euros**. Le fonds mutuel reste à **17 000** euros. Les sommes à reverser pour l'aide et comptabilisées en fonds dédiés représentent **105 000 euros**.

A l'Actif, outre quelques créances, figurent essentiellement des disponibilités à hauteur de **410 000 euros**. Cela nous permet de rassurer les adoptants qui seraient inquiets sur le suivi des avances versées à l'association pour au total **97 000 euros** au 31/12/2021.

Le montant des Fonds Propres montre également la bonne santé financière de l'association.

Guy BRAULT, Président